

# COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE (plénière)

### Réunion du vendredi 12 juillet 2019 de 14h à 17h30

(Établi par R. Datchi)

Présents:

Direction: Vincentella de Comarmond (Directrice Adjointe)

Bureau de la Recherche : Rosaly Datchi

Collège des Professeurs ainsi que des autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche:

M. Xavier BONNAUD (GERPHAU)

Mme Karen BOWIE (AHTTEP)

Mme Alessia DE BIASE (LAA)

Mme Ornella ZAZA (LAA)

M. Yann NUSSAUME (AMP)

Mme Isabelle GRUDET (LET)

M. Bendicht WEBER (LET)

Mme Nazila HANNACHI (MAP-MAACC)

### Représentants du Collège des doctorants inscrits en formation initiale ou continue:

M. Pierre BOUILHOL (GERPHAU) Mme Juliette CHARRON (LAA)

## Excusé(e)s:

Mme Caroline Lecourtois (Directrice), Mme Rosa DE MARCO (AMP), M. James N'JOO (GERPHAU), M. Joaquim SILVESTRE (MAP-MAACC), M. Pierre BOUILHOL (GERPHAU), Mme Juliette CHARRON (LAA)

### Ordre du jour :

- 1) Examen de la répartition de décharges et fiches de postes MCF-A et bilan de postes mis en concours (cf. fichier joint qui fait la synthèse de toutes les demandes)
- 2) Présentation de chaque laboratoire de son/sa candidat-e aux Contrats doctoraux du MC.
- 3) Renouvellement de la convention de collaboration avec l'ED Abbé Grégoire/ positionnement des laboratoires de l'ENSAPLV quant à l'intégration de cette ED.

- **4)** Evolution du statut « Equipes accueil EA » dans le nouveau panorama du MC et pistes entreprises par nos deux EA (AMP+Gerphau)
- 5) Cycle de conférences Recherche

#### Questions diverses:

- -Point sur les recrutements des personnels administratifs à venir
- -Point sur la politique scientifique internationale de l'ENSAPLV.

\* \* \*

**Point 1)** Examen de la répartition de décharges et fiches de postes MCF-A et bilan de postes mis en concours (cf. fichier joint qui fait la synthèse de toutes les demandes)

La campagne de demande des décharges d'enseignement pour l'année 2019-2020 étant finie, le service de la Recherche a transmis au Bureau de la CR et à sa Présidente, Alessia de Biase, le tableau récapitulatif final. Cette dernière explique que l'ENSAPLV a obtenu en 2018-2019 8 ETP, la CR doit procéder lors de cette CR restreinte à la mise à jour du tableau afin d'arriver à 8 ETP également. Pour mémoire, le MC a informé les ENSA sur l'impossibilité d'attribuer des ETP supplémentaires pour l'année universitaire qui va commencer.

Karen Bowie demande la possibilité de revoir le tableau en regardant la situation individuelle de chacun des demandeurs. Suite à la mise en oeuvre de la réforme des ENSA certains enseignants-chercheurs « déchargeurs» par le passé ont été titularisés. Il faut tenir donc en compte cette nouvelle configuration.

Alessia de Biase est d'accord; elle propose cependant de garder le seuil des 8 ETP même si dans les faits il y eu de changements importants dans le statut de certains chercheurs. Le Villette aura en effet 7,5 ETP suite notamment à la prise de poste d'Elise Macaire en tant que Professeur (poste occupé à ce jour par Jodelle Zetlaoui-Léger).

Xavier Bonnaud, pour sa part, met en exergue les difficultés de pouvoir concorder les décharges attribuées avec les cours donnés. Il faut également faire un lien entre les décharges et les nouveaux profils de postes. Alessia de Biase rappelle à ce sujet qu'il existe un groupe de travail qui travaille sur les référentiels. Ce groupe va pouvoir aider les ENSA à mettre en place des programmes quadriennaux plus adaptés aux temporalités de la recherche. L'un des points de blocage actuels est la difficulté de justifier les demandes de décharge d'une année sur une autre sur la base des travaux réalisés. La publication d'un article ou d'un ouvrage peut parfois prendre du retard dû à des facteurs qui échappent aux enseignants-chercheurs.

Yann Nussaume souligne que le nombre d'heures de décharges attribuées par le MC ne correspond pas toujours à la réalité. Les enseignants-chercheurs dépassent en général le nombre d'heures attribuées. Concernant notamment les chercheurs travaillant dans le champ du TPCAU, il existe actuellement deux postes de Professeur. La réalité de leur travail est particulière et démontre un énorme déséquilibre (3 séances d'ateliers). Il semblerait que cette situation à l'ENSAPLV soit unique comparé à l'échelle nationale. Karen Bowie n'est pas d'accord avec cette position; d'après elle, tous les champs subissent des tensions similaires, y compris les enseignants en histoire. Pour Xavier Bonnaud, on dégrade symboliquement les enseignants en architecture. Les maîtres associés dans le champ TPCAU ont quasiment le même statut que des chargés de TD.

Alessia de Biase revient sur la question des décharges et propose de maintenir la demande initiale de 8 ETP. Pour mémoire, elle rappelle que le CPS a déjà validé 8 postes et que les 8 postes restants seront validés le

20/07/2019. Alessia de Biase propose d'avancer dans l'examen des demandes et éviter ainsi de refaire la réunion qui a déjà eu lieu au sujet des postes et des profils. Pour ce qui concerne les profils des postes déjà validés il y a: 2 demi-postes dans le champ de l'Histoire; 0,5 postes pour le TPCAU; 0,5 pour le STA (poste de Suzel Balez qui est en disponibilité après avoir obtenu un congé de recherche du MC).

Le profil des postes doit être finalisé pour le 20/07/2019 afin que le CA prévu pour le 27/07 puisse les valider.

Yannick Naussame pose la question du demi-poste anciennement attribué à Isabelle Gennick et à Laurence Bassières. Alessia de Biase répond qu'à ce jour l'ENSAPLV n'a pas beaucoup de marge de manoeuvre à ce sujet. Ce demi-poste sera mis au concours dès que possible. Il est important que le MC se rende compte de la situation de La Villette et de l'impact de la politique de création des postes mise en oeuvre.

Décision a été prise que le tableau des décharges demandées et attribuées sera joint au compte-rendu de cette réunion.

Pour Vincentella de Comarmond, l'ENSAPLV peut demander 8 ETP et profiter de l'occasion pour faire un argumentaire auprès du MC au sujet des recrutements à venir. Alessia de Biase est d'accord. Elle peut préparer cet argumentaire en tant que Présidente de la CR. Vincentella de Comarmond rajoute que la rédaction et signature du contrat pluriannuel avec le MC est également une opportunité à saisir pour négocier avec ce dernier. Il est important de pouvoir lister les objectifs mais aussi les moyens nécessaires pour les atteindre. Pour information, ce contrat est en cours de rédaction et la copie finale doit être rendue fin septembre. Isabelle Grudet demande si des réunions de préparation à l'écriture de ce document auront lieu en septembre. Pour Bendicht Weber, il faut en effet montrer au MC le problème du manque de moyens des ENSA vis-à-vis de l'enseignement supérieur. Bendicht Weber a fait un travail à ce sujet il y a quelques années déjà.

Pour finir, Vincentella de Comarmond met en exergue la problématique de porter un projet d'établissement sans indiquer également les moyens nécessaires en termes de ressources humaines (enseignants, administration...). D'où l'importance d'intégrer ces éléments dans la rédaction du contrat pluriannuel avec le MC.

### Point 2) Présentation de chaque laboratoire de son/sa candidat-e aux Contrats doctoraux du MC.

Toutes les demandes de contrats doctoraux doivent être prêtes pour l'envoi au MC le 16/09. Rosaly Datchi va envoyer un rappel à ce sujet à tous les directeurs des laboratoires et aux HdR. Alessia de Biase a proposé un tour de table afin que les représentants des six laboratoires puissent présenter brièvement leurs candidats:

- 1) LET: La candidate, Audrey Bechemin, est étudiante du DPEA de l'année en cours. Il s'agit d'une thèse en codirection sur la "Structuration du monde de la recherche architecturale française au travers du prisme du genre". Les directeurs scientifiques seront Véronique Biau et Olivier Chadoin (PAVE, ENSAPB).
- 2) AMP: un projet de thèse (encore en discussion) sera présenté sur le travail sur le permis d'innover. Le candidat est un ancien élève du DPEA.
- *3) Ahttep*: Lyna Bourouiba, ancienne élève du DPEA, sera encadrée par Catherine Maumi. Ses travaux de recherche porteront sur "le degré zéro de l'architecture de Bruno Zévi".

- *4) MAACC*: Laura Bontemps travaillera sur la question de la construction en 3D des sites archéologiques à Angkor.
- 5) *LAA*: Cécile Frappat, une ancienne élève du DPEA fera ses travaux de recherche doctorale sur les critères d'obsolescence urbaine. Cas d'étude à Marseille.
- 6) *Gerphau (à confirmer):* une étudiante actuellement inscrite en DPEA cette année sera probablement la candidate portée par le Gerphau sur la question du projet et son rapport avec le monde capitaliste.

Les six candidatures sont confirmées.

**Point 3)** Renouvellement de la convention de collaboration avec l'ED Abbé Grégoire/ positionnement des laboratoires de l'ENSAPLV quant à l'intégration de cette ED.

Suite à la création du Collège doctoral d'HESAM Université, il a été accordé au sein de l'ENSAPLV que les laboratoires allaient tous intégrer cette nouvelle instance. Alessia de Biase est déjà en contact avec l'ED Abbé Grégoire concernant notamment la création d'une mention « Anthropologie ». Afin de discuter de manière globale les modalités de collaboration entre l'ENSAPLV et l'ED Abbe Grégoire, une réunion est prévue pour le 13/09/2019 dans les locaux de l'ENSAPLV. Cette réunion portera sur le renouvellement de la convention cadre avec l'ED Abbé Grégoire, le rattachement des HdR de La Villette et la création d'une ou deux nouvelles mentions dans le Doctorat.

Alessia de Biase souhaite profiter de cette CR pour recueillir le positionnement des différents laboratoires et leur avis sur la création de nouvelles mentions. Elle portera ensuite le message pendant la réunion de septembre. La convention de collaboration entre l'ENSAPLV et l'ED Abbé Grégoire étant en cours de renouvellement, il faut saisir l'opportunité pour essayer de « peser » au sein de l'ED.

Karen Bowie pense que concernant la création de nouvelles mentions, il faut parler au sein des équipes. Dans le cas notamment de l'Ahttep, il est important d'en parler car, même si l'Histoire occupe bien évidement un lieu important dans les recherches, tous les membres du laboratoire ne sont pas des historiens. Pour le LAA, Alessia de Biase explique qu'elle s'est rapprochée des sociologues du CNAM potentiellement intéressés par la création d'une mention anthropologie. Ceci ouvre la possibilité de faire une demande concertée à la direction de l'ED Abbé Grégoire. Karen Bowie pense également qu'il serait intéressant pour l'Ahttep de contacter des historiens rattachés au CNAM avant la réunion du 13/09.

Karen Bowie se pose par ailleurs la question du rattachement futur des doctorants déjà inscrits en thèse dans une autre école ED, hors le périmètre d'HESAM Université. Pour mémoire, les HdR ne peuvent pas être rattachés à deux ED. Pour l'Alessia de Biase, afin de ne pas les pénaliser, la priorité doit être donnée à l'ED d'inscription des étudiants en doctorat. Il faut essayer de s'arranger le mieux possible avec les ED.

En outre, revenant sur le sujet de la création de nouvelles mentions, Bendicht Weber souligne qu'il est important pour l'ENSAPLV prenne conscience qu'il y aura un engagement vis-à-vis des nouvelles mentions créées. Par ailleurs, Bendicht Weber rappelle aux membres de la CR que Manola Antonioli et Antonella Tufano sont déjà engagées dans la création d'une mention « Design ». Celle-ci peut être intéressante, entre autres, pour l'ENSCI. Il faut penser ainsi dans le cadre de la stratégie globale d'HESAM Université.

Vincentella de Comarmond informe les présents que si d'autres personnes sont intéressées à participer à la réunion du 13/09, elles sont les bienvenues; il faut manifester l'intérêt auprès de la Directrice adjointe.

Par ailleurs, Yann Nusaumme pense qu'il faut discuter la démarche de l'ENSAPLV avec l'ED de l'Institut de Géographie de Paris. Il faut voir avec eux la situation des étudiants de l'ENSAPLV déjà inscrits en thèse. L'accord initial prévoyait la création d'une spécialité « Architecture » qui n'a jamais vu le jour. Pour Alessia de Biase, il faut également rappeler aux étudiants actuellement inscrits à l'ED de l'Institut de Géographie de Paris qu'ils n'auront pas la mention « Architecture » dans leur diplôme mais plutôt la mention « Géographie et aménagement ». Le mieux est que chaque HdR se mette en contact avec l'ED de rattachement. Yann Nussaume rappelle, en outre, que le transfert des HdR de l'ED de l'Institut de Géographie de Paris vers l'ED Abbé Grégoire est déjà prévu dans l'évaluation HCERES réalisée en 2018.

Karen Bowie indique que, pour l'Ahttep, le changement d'ED doit encore faire l'objet d'une discussion en interne. Elle profite de l'occasion pour soulever un autre point: celui de Serge Wachter, HdR et membre de l'Ahttep. Il est proche de la retraite et a déjà obtenu une prolongation d'un an pour continuer l'encadrement de doctorants. Serge Wachter souhaite demander l'éméritat; son cas est similaire à celui de Chris Younès. Alessia de Biase l'invite à préparer sa demande d'éméritat afin de pouvoir la présenter lors de la prochaine CPS prévue pour le 20/09/2019.

Rosaly Datchi rappelle que l'éméritat étant avant tout un statut juridique, il faut préparer un dossier scientifique et aussi RH. Il faut que Serge Wachter se rapproche donc du service RH de l'ENSAPLV.

**Point 4)** Evolution du statut « Equipes accueil - EA » dans le nouveau panorama du MC et pistes entreprises par nos deux EA (AMP+Gerphau)

Pour mémoire, le MENESRI n'attribuera plus le label d'Equipe d'accueil (EA). À l'ENSAPLV, uniquement l'AMP et le Gerphau portent ce label.

D'après Yann Nussaume, Clotilde Ferroud a informé récemment que la CoMUE HESAM validera les EA; ceci concerne notamment l'AMP. Pour le Gerphau l'information est à confirmer (Xavier Bonnaud a dû quitter la réunion avant sa fin). L'arrivée de l'AMP à l'ED Abbé Grégoire peut probablement aider au soutien de l'accréditation de ce dossier. Alessia de Biase propose que l'AMP et le Gerphau travaillent ensemble sur ce sujet. Pour Yann Nussaume il faut tenir en compte que l'information est arrivée dans une période plutôt chargée pour les équipes.

Bendicht Weber indique qu'au niveau d'HESAM, Clotilde Ferroud et Nazih Mechbal sont déjà au travail sur la reconnaissance des équipes et, surtout, sur les conditions de labellisation des EA. Le prochain CA HESAM est prévu pour le mois de septembre. L'évaluation HCERES pourrait par ailleurs servir de base pour l'accréditation. Un travail de *benchmarking* par rapport à ce qui se fait au sein des autres CoMUES est également prévu.

### Point 5) Cycle de conférences Recherche

Alessia de Biase explique que l'objectif de cette initiative est de faire connaître les recherches (et les résultats obtenus) réalisés par les laboratoires de l'ENSAPLV. Le public visé: l'ensemble des enseignants de l'école afin de les rapprocher des laboratoires; les partenaires de recherche HESAM et d'autres acteurs, inclus les acteurs territoriaux. Le cycle de conférences pourrait avoir un format annuel: 6 séances par année sous la responsabilité des six laboratoires de l'ENSAPLV.

Isabelle Grudet trouve l'idée excellente; elle propose d'aller plus loin en publiant ces conférences. La maquette existe déjà et l'initiative a déjà été lancée avec la publication du livret du DPEA en 2018. La mutualisation des moyens par laboratoire a déjà montré qu'elle peut être intéressante. La rédaction des

publications resterait à la charge des laboratoires sous la forme de petits comités de rédaction *ad-hoc*. L'ENSAPLV pourrait demander un poste en vacation au MC, à l'instar du poste demandé par le passé pour Béatrice Durand.

Concernant les horaires, Alessia de Biase propose d'organiser ces conférences en dehors des cours, soit le soir, soit pendant la pause déjeuner, soit les vendredis en fin de journée. Pour mémoire, La Villette organisait par le passé les « conférences du mardi »; la différence est que le nouveau cycle de conférences permettra plutôt de présenter les recherches réalisées par les laboratoires de l'ENSAPLV.

Pour Bendicht Weber, il est important de valoriser la production scientifique des équipes de recherche et d'ouvrir la communication vers un public plus large. Ce type de conférences manque à l'ENSAPLV permettant même au personnel administratif d'y participer. Pour les enseignants, l'idée est de pouvoir se questionner sur ce à quoi sert la recherche. Alessia de Biase rajoute qu'il est important également de faire participer les partenaires, les bailleurs de fonds et aussi le BRAUP.

Karen Bowie se demande quelles pourraient être les thématiques à creuser. Alessia de Biase explique que le format serait: une conférence par équipe, la thématique de recherche étant laissée au choix du laboratoire responsable de la conférence présentée. Isabelle Grudet propose par ailleurs que les présentateurs puissent également être des enseignants de l'école; ceci pourrait aider à « humaniser » la recherche.

Nazila Hannachi se demande, en outre, si ce cycle ne peut pas être organisé les mardis; les étudiants sont déjà habitués à ce cycle de conférences des mardis. Christian Pédélahore pense que ceci peut poser un problème de recoupement avec les cours de construction. Il est, cependant, possible de réfléchir et de s'organiser pour finaliser les cours plus tôt.

Ornella Zaza relève le problème que les étudiants sont déjà surchargés de séminaires les mardis; les vendredis pourraient être une autre option à évaluer aussi (après aménagement des horaires du DPEA). Elle rajoute par ailleurs que parmi le public ciblé il faudrait également intégrer les doctorants. Pour Yann Nussaume, une problématique supplémentaire est celle de devoir mobiliser beaucoup d'énergie pour la préparation d'un nouveau séminaire alors que les équipes sont surchargées. Isabelle Grudet répond que l'organisation des conférences est plutôt facile.

Questions diverses: point sur le recrutement des personnels administratifs à venir:

Alessia de Biase et Vincentella de Comarmond informent qu'un nouveau chargé de communication et de valorisation va être recruté, après publication du poste de Gilles Enriquez (départ à la retraite) mais dont le calendrier doit être fixé par le MC. Marie-Liesse Sztuka restera dans le service. Marie Varichon y sera intégrée et Aurélie Fabijanec sera la webmaître. Pour mémoire, Rosaly Datchi rappelle qu'Aurélie reprendra également le travail déjà amorcée sur le portail de la recherche. Isabelle Grudet se demande pour les éditions de La Villette. Alessia de Biase répond que la lettre de mission de Pierre Chabard a déjà été présentée au CA.

Enfin, Vincentella de Comarmond informe que la nouvelle chargée de mission responsable du suivi des instances + aspects juridiques à l'ENSAPLV arrive le 02/08; elle prendra ensuite des congés et reviendra le 02/09. Il est également prévu le recrutement d'un gestionnaire administratif et financier à mi-temps (poste T2), partagé

entre les services de la recherche et des relations internationales. La fiche de poste doit être finalisée pour le mois de juillet.

-Point sur la politique scientifique internationale de l'ENSAPLV (proposition de Ch. Pédélahore / Ahttep)

Ce point sera discuté lors de la prochaine CR.

La séance a été levée par la Présidente à 16h40.